



BEROLLE La résistance s'organise contre le projet de parc éolien de Bière. Une association nommée «Pieduvent» a été constituée afin de «sauvegarder le pied du Jura».

Touchez pas à mon paysage!

JOCELYNE LAURENT
jlaurent@lacote.ch

On savait que le projet d'implanter sept éoliennes sur la commune de Bière n'était pas en odeur de sainteté du côté de Berolle. Le 30 octobre, l'opposition a pris une forme concrète avec la création d'une association nommée «Pieduvent, pour la sauvegarde du pied du Jura». L'association entend notamment «s'opposer aux projets d'éoliennes industrielles dans des régions où les nuisances multiples dépassent largement les bénéfices écologiques et économiques». Forte, à ce jour, de 64 membres, elle est composée essentiellement de Berolans mais également de quelques Birolans.

«Nous n'avons rien contre les éoliennes, ni contre le principe et la nécessité de sortir du nucléaire. Nous nous opposons au fait de les implanter à des endroits inappropriés», déclare Patrick Badan, président de l'association. Le Berolan, également conseiller général, réfute ainsi le terme d'association anti-éoliennes, l'entité qu'il représente s'opposant au projet spécifique de Bière.

Une pétition va être lancée
L'impact visuel, depuis Berolle, des sept éoliennes prévues est leur principal grief, le président parlant même de «pollution visuelle». «La vue depuis Berolle est tellement magnifique que je ne conçois pas que l'on songe à la détruire», déclare-t-il, ajoutant: «si on décide de s'installer ici, c'est avant tout pour le paysage et la tranquillité.»

L'association n'est pas convaincue, en outre, que la rentabilité soit suffisante. «Lors de la séance du mois d'août, la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA) nous a dit que lorsque la vitesse moyenne des vents se situait en dessous de 5 mètres seconde, les projets d'éoliennes n'étaient pas



L'impact visuel des sept éoliennes prévues serait insupportable pour les Berolans, selon l'association «Pieduvent». Patrick Badan, son président, en veut pour preuve que, depuis son domicile, même par temps de brouillard, le mât de mesure pointe à travers la brume automnale. GLENN MICHEL

« Nous n'avons rien contre les éoliennes. »

PATRICK BADAN
PRÉSIDENT DE «PIEDUVENT»

rentables. Ici, on est à 5,2», relève Patrick Badan. De façon plus générale, le président s'interroge sur la pertinence de l'éolien dans le canton: «On parle, à l'échelon national, d'implanter environ 1600 éoliennes et entre 160 et 170 dans le canton. Est-ce que cela vaut la peine de détruire le paysage

pour ce qui représenterait 3 à 4% de l'énergie nationale?» Les opposants estiment qu'il serait plus judicieux d'explorer la piste d'autres énergies renouvelables (l'hydroélectrique et le solaire, notamment) et de réduire notre propre consommation énergétique.

Le président annonce d'ores et déjà que l'association – et chaque membre individuellement – s'opposera à la mise à l'enquête. En attendant, l'association, soutenue par la Fédération Paysage-Libre Vaud dont elle fait partie, va miser sur la communication. Un site internet sera prochainement mis en service: on pourra notamment y visionner un petit film présentant l'impact visuel

du projet, grâce aux images prises par un drone au-dessus du mât de mesure et à la hauteur des pâles prévues. L'association entend, en outre, organiser des conférences afin d'informer la population de la région «pour qu'elle puisse prendre position en connaissance de cause», selon Patrick Badan. Enfin, une pétition sera lancée prochainement.

Mise à l'enquête prévue

«La Municipalité ne s'est pas encore formellement positionnée», informe pour sa part la syndique Fabienne Coderey. A noter que trois municipaux ont rejoint, à titre individuel, l'association. Du côté de SEFA, principal porteur du projet avec les forces motrices

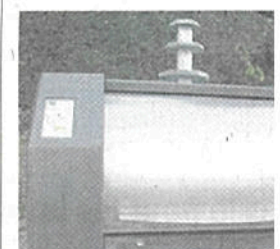
bernoises, on reste serein malgré ces vents contraires. «L'important, disait Camus, c'est de bien faire son métier et, pour ce qui est de SEFA, de proposer des solutions de production d'énergies renouvelables si l'on souhaite aller dans le sens de la stratégie énergétique du Conseil fédéral» déclare Christian Jan. «Il y a de fortes probabilités que l'on aille de l'avant et que l'on prenne la décision de soumettre le projet à enquête publique, poursuit le directeur. On attend de connaître le prix de rachat de l'énergie par Swissgrid, ce qui va conditionner la rentabilité du projet.» Le directeur précise que son rôle n'est en aucun cas de faire du prosélytisme, les citoyens auront le dernier mot. ●

MARCHISSY Taux d'imposition reconduit à 81

C'est à l'unanimité que le conseil général de Marchissy a voté la reconduction de son taux d'imposition établi à 81 pour l'année 2015. Malgré les modifications structurelles prévues par la loi, la Municipalité a choisi de continuer à pratiquer les mêmes taux de droits de mutations et de droits de succession qu'en 2014. La pleine vigueur du nouveau règlement communal sur les déchets a été appliquée partiellement depuis février 2014, aurait pu permettre une soustraction de 1,9 point. Mais la mise en place du nouveau Service de défense incendie et secours (SDIS) présente une augmentation de 1,9 point entre la perte de revenus de la taxe et l'augmentation des coûts liés à la nouvelle organisation. Au vu de ces éléments, une augmentation de 1,9 point aurait dû être prévue, mais la Municipalité considère que le taux actuel est suffisant et préfère concentrer son attention sur le budget. ● JS

CONSEIL COMMUNAL

ÉCHICHENS Une pétition pour enterrer les poubelles



Une pétition transmise lors du dernier Conseil communal réclame l'enfouissement des poubelles dans un conteneur à ordures au chemin Le Petit-Bois à Echichens. Saphorin, qui nuit à la beauté du paysage. Les pétitionnaires rappellent qu'il avait été prévu avant la fusion de communes d'enterrer les poubelles dans un quartier. Ils demandent, dès maintenant, l'application immédiate du règlement. ● SGU

PUBLICITÉ

DUFFOUR
MÉNAGER

électroménager
groupe e

DÉCOUVREZ NOTRE EXPOSITION DE CUISINES